

TRANSPORTS : la Région Sud se désengage du Syndicat mixte des traversées du Delta du Rhône

La [REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR](#) / T : 04.91.57.50.57 a acté un désengagement du Syndicat mixte des traversées du Delta du Rhône, le SMTDR, qui gère le bac de Barcarin, à compter du 1er janvier 2020. Avec plus d'un million d'euros en moins, le fonctionnement du bac de Barcarin pourrait être impacté par cette décision.